

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

LA PRÉVENTION, UN PROJET COLLECTIF



RF-802

CÉLINE CHATIGNY

AURÉLIE TONDOUX

Université du Québec à Montréal



Institut de recherche
Robert-Sauvé en santé
et en sécurité du travail

À PROPOS DE L'IRSSST

Solidement implanté au Québec depuis 1980, l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSSST) est un organisme de recherche scientifique reconnu internationalement pour la qualité de ses travaux.

MISSION

- Contribuer, par la recherche, à la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles ainsi qu'à la réadaptation des travailleurs qui en sont victimes.
- Assurer la diffusion des connaissances et jouer un rôle de référence scientifique et d'expertise.
- Offrir les services de laboratoires et l'expertise nécessaires à l'action du réseau public de prévention en santé et en sécurité du travail.

Doté d'un conseil d'administration paritaire où siègent en nombre égal des représentants des employeurs et des travailleurs, l'IRSSST est financé en majeure partie par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

POUR EN SAVOIR PLUS, VISITEZ NOTRE SITE WEB !

Vous y trouverez de l'information complète et à jour.
www.irsst.qc.ca

TEXTES ORIGINAUX

CÉLINE CHATIGNY, Ph. D. en ergonomie, professeure au Département d'éducation et formation spécialisées, CINBIOSE, UQAM
AURÉLIE TONDOUX, ergonome

COORDINATION

CHARLES GAGNÉ et **LINDA SAVOIE**, IRSSST

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CONCEPTION GRAPHIQUE

Samarkand

REMERCIEMENTS

L'équipe de recherche remercie sincèrement le Centre de formation professionnelle et plus particulièrement tous les participants et participantes, à savoir les enseignantes et les enseignants, les élèves, le personnel professionnel et de soutien ainsi que la direction. Ils ont accepté avec générosité de nous donner accès à leurs diverses expériences en matière de santé et de sécurité du travail (SST) et de discuter des exemples. Toutes ces connaissances permettent maintenant de fournir des pistes de travail et d'alimenter la réflexion des intervenants et des établissements scolaires désireux d'amorcer ou de poursuivre leurs actions de prévention en SST.

Nous remercions également les membres du comité de suivi qui ont accompagné le développement et la réalisation de la recherche ainsi que l'élaboration de pistes de travail : la Centrale des syndicats du Québec

(CSQ), la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSSST), le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) ainsi que le Service aux collectivités de l'UQAM et le Syndicat de Champlain (CSQ).

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATION

CHATIGNY, Céline, Livann NADON-VÉZINA, Jessica RIEL, Vanessa COUTURE, Priscille HASTEY. *Analyse ergonomique de la santé et de la sécurité en centre de formation professionnelle*, Rapport R-756, Montréal, IRSSST, 2012, 136 pages.

DÉPÔT LÉGAL

Bibliothèque et Archives nationales 2014
ISBN : 978-2-89631-701-1 (PDF)
ISSN : 0820-8395

IRSSST — Direction des communications
et de la valorisation de la recherche
505, boul. De Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 3C2
Téléphone : 514 288-1551
Télécopieur : 514 288-7636

publications@irsst.qc.ca
www.irsst.qc.ca

© Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail

MISE EN CONTEXTE

Ce document vise à fournir des connaissances et des pistes de travail pour développer la santé et la sécurité du travail (SST) dans les centres de formation professionnelle (CFP) ou pour poursuivre le travail amorcé. Il peut aussi être utile pour les programmes techniques au collégial. Il s'appuie sur les résultats de la recherche *Formation professionnelle et SST : Exploration des problématiques concernant les élèves et les enseignants en centres de formation professionnelle en contexte dynamique d'enseignement et d'apprentissage*¹.

Il s'adresse aux personnes qui évoluent et interviennent dans les secteurs de la formation professionnelle et technique, soit :

- les directions et les ressources professionnelles,
- les enseignantes et les enseignants,
- les élèves,
- toutes autres personnes qui interviennent en SST dans les commissions scolaires, les CFP et les collèges.

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX PRÉVENIR : SIX FICHES POUR VOUS GUIDER

Le cœur du document est composé de quatre fiches correspondant aux quatre aspects de prévention à prendre en compte pour une SST durable. Ces fiches permettent de consulter les principaux résultats de la recherche et de cerner, pour votre milieu, les aspects positifs à préserver et ceux sur lesquels travailler. Les deux autres fiches fournissent un résumé de la recherche ainsi que des pistes de réflexion. Nous vous invitons à annoter ces fiches et à en discuter au sein de votre établissement, département, programme, comité de SST ou autre groupe et instance concernés.

- FICHE 1** La recherche en bref
- FICHE 2** La gestion de la santé et de la sécurité du travail en centre de formation professionnelle
- FICHE 3** L'enseignement et l'apprentissage de la santé et de la sécurité du travail
- FICHE 4** La santé et la sécurité du travail des enseignantes et des enseignants
- FICHE 5** La santé et la sécurité du travail des élèves
- FICHE 6** Des pistes de réflexion

LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP) EN QUELQUES CHIFFRES²

170 centres publics

97 544 élèves inscrits à un programme de formation professionnelle en 2008-2009

Près de **140** programmes menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP)

25 programmes menant à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP)

Ces programmes sont répartis en **21** secteurs de la formation professionnelle

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (SST) DANS LES CFP

Les CFP sont un lieu privilégié pour l'apprentissage de pratiques de SST. Ils sont aussi un lieu de travail pour les enseignantes et les enseignants, qui composent avec des enjeux complexes de SST pour eux-mêmes et pour les élèves dans les ateliers comportant de l'équipement, des outils et parfois des clients. D'énormes efforts ont été investis dans les CFP pour rendre les machines conformes aux normes de sécurité. D'autres aspects doivent aussi être prioritaires afin de prévenir les atteintes à la santé de tous les enseignantes, enseignants et élèves³.

¹ Le rapport de recherche peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-756.pdf>

² MELS (2010) La formation professionnelle et technique au Québec. Un aperçu. Gouvernement du Québec. <http://www.mels.gouv.qc.ca/references/publications/resultats-de-la-recherche/detail/article/la-formation-professionnelle-et-technique-au-quebec-un-apercu-version-2010/> (consulté le 14 juin 2013).

³ Cette recherche ayant porté sur la situation des enseignants et des élèves, nous n'avons pas abordé la SST des autres groupes d'employés. Toutefois, une démarche inclusive doit toucher tout le personnel de l'école, chaque groupe d'employés.



1

LA RECHERCHE EN BREF

1 QUEL OBJECTIF ?

Explorer les enjeux de SST en centre de formation professionnelle, pour le personnel enseignant et pour les élèves, afin de dresser un premier état des lieux et d'établir les priorités de recherche et d'action, en collaboration avec les partenaires sociaux concernés du monde de l'éducation et du domaine de la SST.

2 QUI A PARTICIPÉ ?

La recherche a été réalisée principalement dans un centre de formation professionnelle offrant plusieurs programmes d'études. Trois programmes d'études ont participé plus activement :

■ deux métiers traditionnellement féminins

- coiffure
- décoration intérieure et étalage

■ un métier traditionnellement masculin

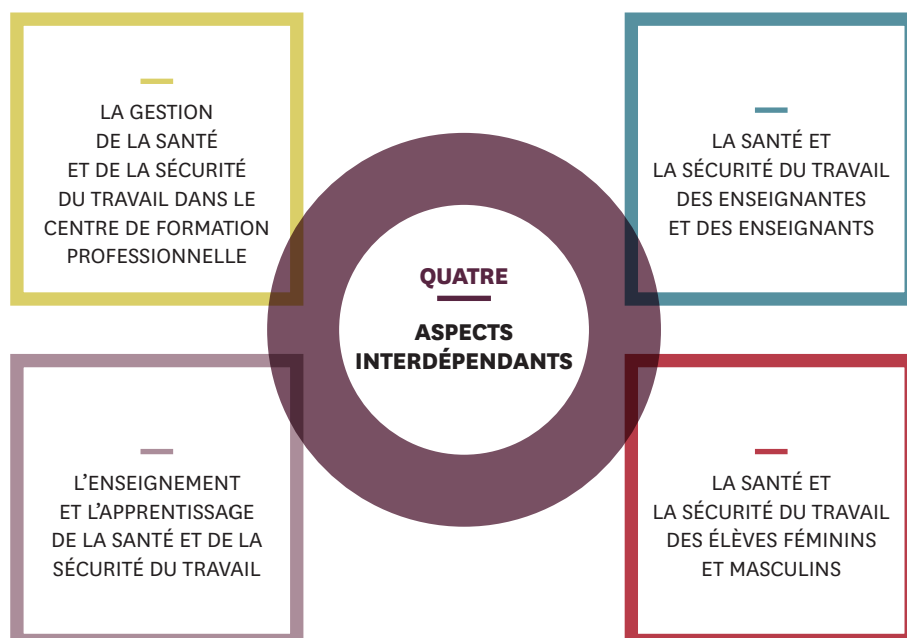
- électromécanique de systèmes automatisés

Dans ce centre, au total, 76 personnes ont participé : des enseignantes et enseignants, des élèves, des représentants de directions et de services (conseillers pédagogiques, magasiniers).

Les résultats ont été validés dans le centre de formation participant, auprès de personnes d'autres centres et de représentants provenant de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ), de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST) et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

3 QUEL EST LE PRINCIPAL CONSTAT ?

La prévention durable des problèmes de santé et de sécurité du travail dans les CFP repose sur des actions de prévention collectives qui prennent en compte simultanément les quatre aspects suivants :





2

LA GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DANS LE CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CFP)

POUR QUE LA PRISE EN CHARGE DE LA SST SOIT OPTIMALE ET QUE LES RÉSULTATS SOIENT DURABLES, IL EST IMPORTANT :

- 1 de penser la gestion de la SST en relation avec les trois autres aspects, tous interdépendants, soit : l'enseignement et l'apprentissage de la SST; la SST des enseignantes et enseignants, la SST des élèves féminins et masculins (sans négliger la SST des autres membres du personnel);
- 2 de susciter la participation des acteurs-clés concernés par la SST dans l'école et en dehors (notamment la commission scolaire, la direction du centre et ses représentants, le personnel enseignant, les magasiniers, les professionnels, les élèves);
- 3 de développer une démarche systémique, collective, positive et inclusive de tous les groupes d'enseignants et d'élèves dans tous les programmes d'études ou départements;
- 4 que la direction et ses représentants exercent un leadership fort et positif;
- 5 que des ressources spécialisées en SST et en ergonomie soient au service des établissements;
- 6 d'investir les efforts et les ressources nécessaires (humaines, matérielles et financières).





DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE des résultats

POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT des pistes de réflexion

DES FORCES À MAINTENIR

AVEZ-VOUS LES MÊMES FORCES ?

✓ L'ENGAGEMENT ACTIF DE LA DIRECTION

L'équipe de direction est activement engagée dans le développement de la SST pour répondre aux exigences de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), qui priorise la mise aux normes de l'équipement (2006). Des efforts importants sont investis dans les départements ciblés avec la CSST pour rendre l'équipement conforme.

L'ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

- La direction et ses représentants exercent-ils un leadership fort et constant ?
- La SST et la CSST sont-elles confondues ou bien comprises ?
- L'approche est-elle positive ou négative ? La SST est-elle un exercice coercitif ou un projet collectif qui donne envie de s'engager ?

✓ DES ACTIONS DE PRÉVENTION À LA SOURCE DE CERTAINS RISQUES DANS CERTAINS DÉPARTEMENTS

L'achat de machines et la conception de gardes de sécurité, d'équipement roulant et de prototypes de machines ont permis de réduire ou d'éliminer à la source certains risques.

DES ACTIONS DE PRÉVENTION À LA SOURCE

- Des actions collectives de prévention à la source sont-elles entreprises ou les interventions visent-elles seulement le contrôle des comportements individuels et les équipements de protection individuelle ?
- Vos actions sont-elles concertées avec les acteurs-clés de la SST dans l'établissement et les départements ?
- Quelles sont les activités et les mesures de prévention à la source ?

✓ L'ENGAGEMENT DE TOUS LES ACTEURS-CLÉS

Le comité de SST, les directions adjointes concernées, les enseignants et des élèves dans les programmes ciblés par la SST ont collaboré au développement de la SST dans le centre.

Le comité de SST est composé de représentants des enseignants de plusieurs programmes d'études et les actions de prévention sont dirigées vers les programmes ciblés par la CSST.

LES ACTEURS-CLÉS ENGAGÉS

- Existe-t-il un comité de SST ou une instance qui assume un mandat de prévention en SST ? Les départements sont-ils tous représentés ? Le personnel enseignant et les élèves participent-ils à des activités de prévention à la source ?
- Les directions adjointes, les conseillers pédagogiques, les magasiniers et les services d'entretien jouent-ils un rôle dans le développement de la SST ? Leurs mandats sont-ils définis ? Quelles sont les différences d'un département à un autre ?
- Ces personnes ont-elles déjà eu des formations en SST ? Connaissent-elles les divers types de risques et de facteurs qui sont en jeu ? Savent-elles que chaque problème de santé et chaque facteur de risque ont plus d'une cause ?

✓ DES RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

Des règles de SST sont adoptées par le centre en ce qui concerne les déplacements sécuritaires, le code vestimentaire, le port d'équipement de protection individuelle (ÉPI) et l'utilisation des machines.

LES RÈGLES GÉNÉRALES ET LEUR APPLICATION

- Des règles sont-elles définies et avec qui ?
- L'application des règles, tant dans ses aspects positifs que problématiques, est-elle documentée et discutée ?



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ **DES RESSOURCES SPÉCIALISÉES VOUÉES À LA SST**

La direction a mené ces actions malgré le fait qu'il n'y avait pas de budget spécifique ni de ressources spécialisées en SST. Les besoins et l'essoufflement de la direction sont manifestes. Plusieurs participants établissent un lien entre le manque de ressources et la faible reconnaissance des réalités et des besoins du secteur de la formation professionnelle.

VOS RESSOURCES EN SST

- Avez-vous un budget réservé à la SST ?
- Avez-vous une personne spécialisée en SST au CFP ?
- Quelles sont les ressources en lien avec la SST allouées par la commission scolaire (CS) ?
- Les besoins pour chaque département et services sont-ils établis et connus ?

✓ **UNE STRUCTURE DE SST FONCTIONNELLE ET CONSTANTE ; DES RÔLES ET DES ACTIVITÉS QUI PERMETTENT DE PRÉVENIR ET DE CORRIGER**

Le comité de SST a collaboré au projet de recherche, tout comme la CSST. Toutefois, le mandat et les activités du comité ont peu touché d'autres aspects.

Dans ce centre, la gestion de la SST était partielle et aucun intervenant n'avait de formation en SST.

- Le registre d'accidents ne prenait en compte qu'une petite partie des lésions chez le personnel et chez les élèves.
- Il n'y avait pas d'enquête sur les accidents.
- Il n'y avait pas de registre d'incidents pour les élèves, contrairement à ce que croyait la direction.

VOTRE STRUCTURE EN SST EST-ELLE FONCTIONNELLE ?

- Avez-vous des mécanismes de gestion de la SST dans votre centre ? Ces mécanismes sont-ils connus du personnel et des élèves ? Sont-ils utilisés ?
- Quels sont les rôles et les mandats du comité et des personnes responsables ? Sont-ils limités aux demandes de la CSST ? Si oui, est-ce en raison d'un manque de ressources ou d'un manque de connaissances sur la SST (notamment sur la diversité des problèmes de santé et de sécurité [physiques et psychologiques], sur les facteurs en cause [matériels, humains et organisationnels], sur les méthodes et les démarches d'analyse et de prévention en SST et en ergonomie) ?
- Les registres d'accidents, de maladies professionnelles et d'incidents du personnel de l'école sont-ils à jour ? Le registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours des élèves de l'école est-il en place ? Des enquêtes sont-elles menées ? Par qui ? Des ressources qualifiées sont-elles disponibles lorsque nécessaires pour soutenir les analyses et la définition des mesures de prévention à la source (responsable en SST, ergonome) ?



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

☑ UNE GESTION DE LA SST CONCERTÉE

Plusieurs intervenants sont concernés par la gestion de la SST, mais la plupart ne savent pas ce que pensent et font les autres groupes (enseignants, directions adjointes, conseillers pédagogiques, magasiniers, etc.). On trouve donc diverses approches et des interventions plus ou moins porteuses et cohérentes.

- La plupart de ces intervenants ne connaissaient pas les attentes et les limites associées à leurs rôles.
- Ils n'avaient jamais eu l'occasion d'être formés et d'échanger sur ce sujet.
- Ils se demandaient s'ils jouaient adéquatement leur rôle.
- Les enseignants gèrent la SST au quotidien ; tous comptent sur eux pour assurer la SST des élèves et ils se sentent seuls pour assumer cette lourde responsabilité. Certaines directions adjointes et conseillers pédagogiques les soutiennent, mais seulement dans quelques aspects de leur travail en lien avec la SST.
- Certaines directions et professionnels ignorent qu'ils ont des mandats en SST, d'autres savent qu'ils en ont, mais ne les exercent pas, tandis que d'autres en ont peu, mais font davantage. C'est le cas des magasiniers, reconnus pour donner les premiers soins et fournir des outils et de l'équipement adéquats malgré les contraintes financières. Pourtant, peu savent qu'ils prodiguent quotidiennement des conseils de SST aux élèves (planification des besoins et choix de l'équipement, méthodes de travail incluant des stratégies d'utilisation d'équipement dangereux).
- Les élèves sont rarement invités à participer aux activités de prévention dans le CFP et dans leur programme. Certains ont participé à un comité de SST et à des actions de prévention comme le *Défi prévention jeunesse* mis sur pied par la CSST, mais cette initiative n'a pas été renouvelée au fil des années.

LES ACTEURS-CLÉS SONT-ILS CONNUS ET SOUTENUS ?

- Qui sont les **intervenants en SST** dans votre établissement et dans chaque département ? Quels sont leurs mandats, leurs ressources et leur formation ? Quelles sont leurs approches, leurs interventions et leurs interactions ?
- Les rôles diffèrent-ils d'un département à un autre et si oui, en fonction de quoi ? Quels sont leurs réalités et leurs besoins ?
- Le personnel enseignant et les magasiniers se sentent-ils seuls à veiller à la SST auprès des élèves ?



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

☑ UNE SST POUR TOUS

- Les projets de SST menés dans le centre visaient principalement les programmes concernés par le volet « Sécurité des machines » du *Plan d'action Établissements* de la CSST, comme le programme en électromécanique de systèmes automatisés. Pour les programmes comme coiffure et décoration intérieure, les besoins en SST exprimés par les élèves et les enseignantes n'étaient pas pris en charge par l'établissement. Les actions de prévention dans les programmes d'études traditionnellement féminins étaient donc très limitées. On y trouve pourtant une grande diversité de risques physiques, chimiques et psychosociaux.
- Même si le personnel enseignant des programmes concernés par le volet « Sécurité des machines » du *Plan d'action Établissements* de la CSST a aussi bénéficié des améliorations apportées pour les élèves, leur SST n'était pas une priorité, et eux-mêmes mettaient l'accent sur la SST des élèves. La SST des enseignantes et enseignants des autres programmes ne figurait donc pas au projet de prévention.

LA SST EST-ELLE PRISE EN CHARGE PAR L'ÉTABLISSEMENT ET DANS TOUS LES DÉPARTEMENTS ?

- Les bons coups et les problématiques de SST sont-ils documentés dans tous les départements ?
- Sont-ils connus de la direction et des intervenants ? Si oui, sont-ils inscrits dans le programme de prévention ?
- Y a-t-il des projets et des activités collectives de développement de la SST dans l'école et dans chaque département ? Touchent-ils seulement le contrôle des comportements ou aussi le contrôle de l'environnement et l'analyse des situations de travail ? Touchent-ils seulement la SST des élèves ou aussi celle du personnel enseignant, les deux s'influençant au quotidien ?





COMMENT AMÉLIORER LA GESTION DE LA SST ?

QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION

- ✓ **Soutenir les directions** pour répondre aux besoins, tant sur le plan financier que professionnel et technique : offrir un service-conseil aux CFP, notamment en ergonomie, et poursuivre un partage d'expertise entre les CFP et le milieu collégial technique.
- ✓ **Sensibiliser et former** tous les groupes d'acteurs concernés par la SST, tant internes qu'externes aux CFP.
- ✓ **Documenter les incidents et les accidents** concernant aussi bien le personnel enseignant que les élèves de chaque département dans des registres réservés à cette fin ; analyser ensemble les causes, proposer des solutions et assurer des suivis.
- ✓ **Mettre en place une structure et un comité SST** opérationnels et soutenus qui soient garants d'une politique de prévention concertée et structurée et qui visent la prise en charge et le suivi des besoins dans tous les départements de l'école, en lien avec les enjeux de SST rencontrés par tous les acteurs-clés de la SST.
- ✓ **Favoriser la participation des élèves** dans la mise en place de comités dans chaque programme et dans la prévention à la source.
- ✓ **Améliorer la concertation et les conditions de santé et sécurité du travail** dans tous les programmes.

NOTES :

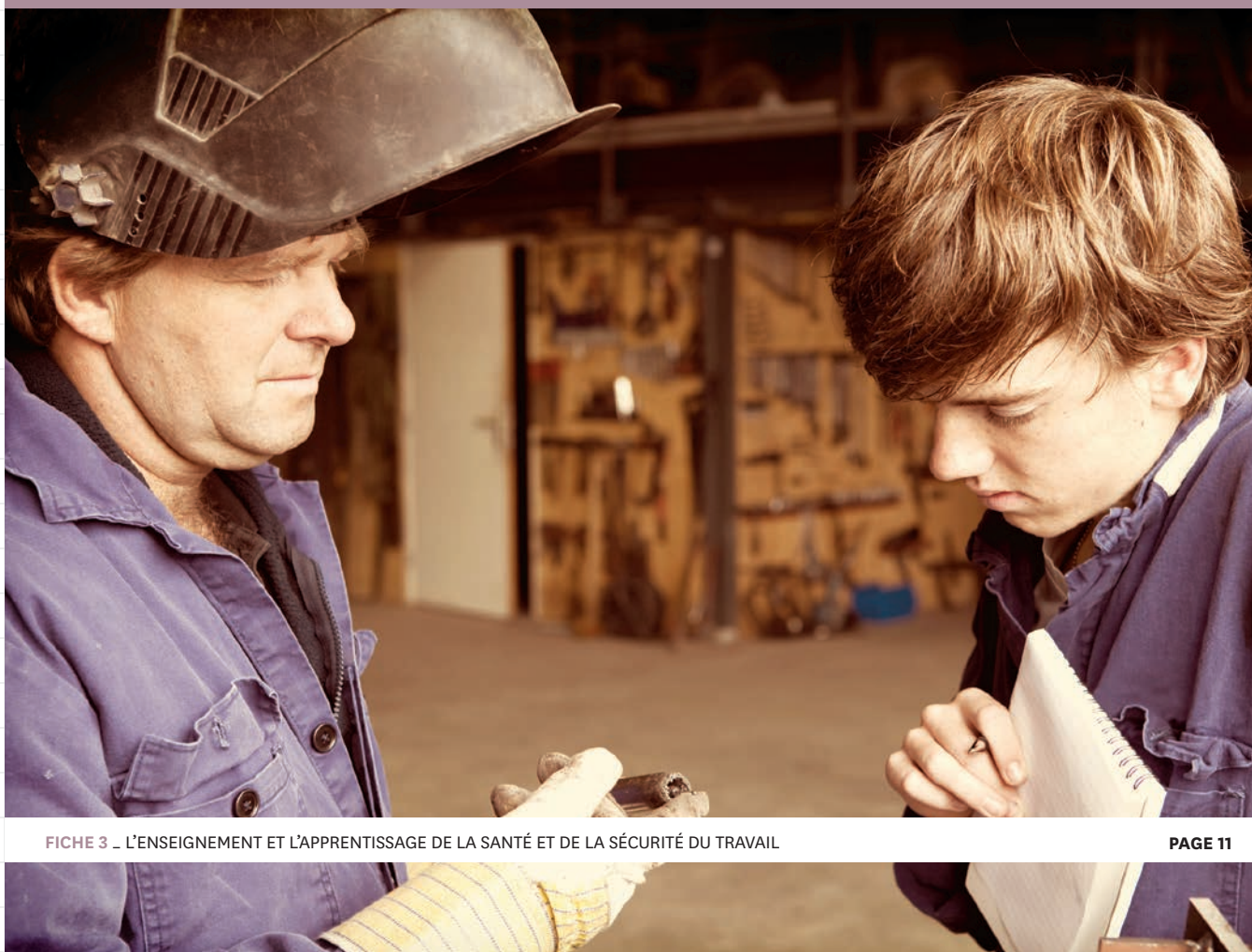


3

L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

POUR QUE L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DE LA SST SOIENT PERTINENTS PENDANT LA FORMATION ET POUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, IL EST IMPORTANT :

- 1 de penser l'enseignement et l'apprentissage de la SST en relation avec les trois autres aspects interdépendants, soit : la gestion de la SST, la SST des enseignantes et enseignants, la SST des élèves féminins et masculins (sans négliger la SST des autres membres du personnel);
- 2 d'amener le personnel enseignant à expliciter leurs riches savoirs d'expérience en SST et à intégrer de nouvelles approches, connaissances et activités en SST;
- 3 d'amener les élèves à devenir des acteurs de la prévention dans leur lieu d'apprentissage et dans leur futur emploi, à distinguer non seulement les risques associés à leurs comportements et à leur manque d'expérience, mais aussi ceux qui proviennent de l'environnement dans lequel ils évoluent;
- 4 de soutenir le travail du personnel enseignant, des élèves et des autres acteurs-clés concernés par la SST, pour développer une approche positive, concertée et cohérente, pour organiser des environnements de travail et d'apprentissage favorables au développement des savoirs, savoir-être et savoir-faire en SST.





DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE des résultats

POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT des pistes de réflexion

DES FORCES À MAINTENIR

AVEZ-VOUS LES MÊMES FORCES ?

✓ **LES ACTIVITÉS ET L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN CE QUI CONCERNE LA SST DES ÉLÈVES**

Les enseignants sont convaincus de l'importance de la SST et se voient comme les moteurs de la SST des élèves.

Ils rappellent quotidiennement les règles et procédures de SST dont ils doivent évaluer l'application. Ils réalisent diverses activités qui touchent la SST : de la planification des situations d'apprentissage (équipement, environnement, activités) aux interventions en cours d'apprentissage (démonstrations, rappels, contrôle visuel) en passant par les évaluations formatives et sommatives.

LES ACTIVITÉS ET L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT EN CE QUI CONCERNE LA SST DES ÉLÈVES

- La richesse et la diversité des activités en lien avec la SST sont-elles connues ?
- Quelles sont les stratégies des enseignantes et des enseignants pour planifier, enseigner et contrôler la SST ? Sont-ils conscients de tout ce qu'ils mettent en œuvre au quotidien ? Savent-ils dégager leurs bons coups, les défis, les obstacles et les besoins ? Ont-ils l'occasion de les partager avec la direction, les services professionnels et les collègues du même département et d'autres départements ?

✓ **L'APPORT DES MAGASINIERS DANS LA SST DES ÉLÈVES**

Ces ressources se sentent très concernées par la SST des élèves auxquels elles doivent fournir de l'équipement adéquat et sécuritaire. En plus de conseiller les élèves au moment de l'échange d'équipements et d'outils, ce sont ces personnes également qui, presque tous les jours, donnent les premiers soins pour des blessures survenues en atelier.

L'APPORT DES MAGASINIERS DANS LA SST DES ÉLÈVES

- Les élèves ont-ils l'occasion de profiter des conseils des magasiniers dans votre établissement ?
- Si oui, la richesse de leurs interventions est-elle connue ? Ont-ils l'occasion d'en discuter avec la direction, le personnel enseignant, leurs collègues des autres départements ? Savent-ils dégager leurs bons coups, les défis, les obstacles et les besoins ?
- Ont-ils la responsabilité de tenir à jour le registre d'accidents et d'incidents ?
- Quelles sont les demandes des élèves ? À quels équipements et à quelles situations les conseils sont-ils liés ?

✓ **LE SOUTIEN DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES**

Certains conseillent le personnel enseignant sur l'intégration de la SST dans les plans de cours et les activités d'apprentissage, et dans certains cas, ils recommandent des ressources pédagogiques ou professionnelles.

LE SOUTIEN DES CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES

- Les conseillers ont-ils un mandat, des connaissances et des outils en ce qui concerne la SST ?
- Quelles sont leurs interventions ? Quelles sont les demandes du personnel enseignant ? Ont-ils l'occasion d'interagir avec des collègues d'autres départements ou établissements scolaires ?
- Toutes ces personnes ont-elles bénéficié de formations en SST ? Non seulement sur les aspects législatifs et les premiers soins, mais surtout sur les démarches pour prévenir divers types de risques et d'atteintes à la santé.



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ **DIFFUSER, UTILISER ET METTRE À JOUR LES RAPPORTS D'ANALYSE DE PROFESSION (AP)**

Élaborés en amont des programmes d'études, ces documents décrivent le métier et plusieurs enjeux de SST. Bien qu'ils ne soient pas conçus pour l'usage du personnel enseignant et que plusieurs ne soient plus à jour, ils contiennent beaucoup d'information utile pour cerner des enjeux de SST spécifiques à chaque métier. La plupart des enseignantes et des enseignants n'en connaissent pas l'existence ou n'y ont pas accès.

Certains risques à la SST, comme ceux concernant la santé psychologique sont présents dans l'AP, mais ne sont pas repris dans les programmes d'études et dans l'enseignement de la SST. Il se peut que ces risques soient peu ou pas présents dans le centre de formation, mais ils le seront sur le marché du travail.

DIFFUSER, UTILISER ET METTRE À JOUR LES RAPPORTS D'ANALYSE DE PROFESSION (AP)

- Les rapports d'analyse de profession sont-ils connus et utilisés par le personnel enseignant ? Si oui, quand et comment ? (Par ex. : comme base pour documenter des aspects de SST spécifiques au métier; pour amener les élèves à se situer en regard du métier et de la SST.)
- Des membres du personnel enseignant dans votre établissement ont-ils déjà contribué à des activités de développement ou de révision de programmes d'études ? Si oui, ont-ils déjà partagé cette expérience avec leurs collègues ? Cette démarche peut-elle inspirer des échanges entre collègues d'un même programme sur les enjeux de SST ?
- La santé psychologique est-elle prise en compte dans l'enseignement et l'apprentissage de la SST ?

✓ **ENRICHIR LES APPROCHES ET LES CONTENUS EN SST DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DANS L'ENSEIGNEMENT**

La SST est présente dans les programmes d'études, mais les approches de prévention enseignées actuellement ne tiennent pas compte de l'évolution des connaissances scientifiques. Elles prennent peu ou pas en compte les éléments suivants :

- Les risques qui entraînent une détérioration progressive de la santé (par ex. : les troubles musculosquelettiques et psychologiques). De plus, il est connu que le personnel enseignant déclare peu les incidents et les accidents, ce qui ne favorise pas la prévention des atteintes à la santé.
- La combinaison des causes issues non seulement des comportements individuels, mais aussi de l'environnement, qu'il soit matériel, humain ou organisationnel.
- Les types d'approches et de moyens de prévention (incluant la démarche ergonomique).
- Les facteurs qui influent sur la prise de risques ou la non-application des règles.
- Les mesures de prévention à la source.
- Les savoir-faire efficaces et de prudence (pas seulement les savoir-être) pour repérer les risques au cours de processus de travail, pour distinguer ce qui provient de soi et de l'environnement, pour devenir des acteurs de la SST.

ENRICHIR LES APPROCHES ET LES CONTENUS EN SST DANS LES PROGRAMMES D'ÉTUDES ET DANS L'ENSEIGNEMENT

- Quelle place occupe l'enseignement de la SST à l'intérieur de vos différents programmes ? Un module de SST existe-t-il ? Son contenu se limite-t-il aux aspects législatifs ? Quelle est la place de la SST dans l'apprentissage des tâches spécifiques au métier ?
- Quelle est l'approche de SST dans le programme et dans les activités d'apprentissage (par ex. : seulement l'application individuelle de règles et de comportements pour éviter les accidents, donc de savoir-être, ou le développement de compétences en SST reposant aussi sur des savoir-faire, sur l'analyse collective des risques en lien avec la tâche et son contexte de réalisation, et sur la prévention à la source des accidents et des maladies professionnelles) ? Apprendre à analyser son environnement de travail est une compétence primordiale.
- Quels sont les aspects des risques et de la santé qui sont traités dans les programmes ? Lesquels manquent pour rendre compte de la réalité en milieu de travail et des compétences en SST qui doivent être développées ?
- Les compétences en SST sont-elles accompagnées et évaluées dans leur processus et pas seulement sur le résultat ?



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

SOUTENIR LE PERSONNEL ENSEIGNANT DANS SON TRAVAIL DE SST AINSI QUE DANS LE DÉVELOPPEMENT D'OUTILS PÉDAGOGIQUES ET D'ENVIRONNEMENTS ADÉQUATS POUR FAIRE APPRENDRE LA SST

- Plusieurs enseignantes et enseignants se sentent seuls et inquiets en ce qui concerne la SST de leurs élèves. Ils souhaitent obtenir plus de soutien de la part de leur direction concernant :
 - les critères d'attribution du module SST, faussement considéré comme facile à préparer et à donner;
 - le repérage ou le développement de matériel pédagogique et d'activités appropriés;
 - l'interprétation et l'application des règles de SST;
 - la disponibilité et les caractéristiques des outils, équipements et mobiliers;
 - l'aménagement des lieux d'apprentissage qui limite la surveillance visuelle des élèves dans les ateliers.

SOUTENIR LE PERSONNEL ENSEIGNANT DANS SON TRAVAIL DE SST

- Les enseignantes et enseignants se sentent-ils compétents et soutenus pour faire face aux exigences d'enseignement et d'apprentissage de la SST ? Leurs besoins sont-ils connus ?
- Ont-ils des occasions de travailler seuls et en équipe sur les connaissances et les pratiques de SST, sur les enjeux et les obstacles de chaque module, sur les pratiques en atelier et des stages ? (Par ex. : sur les dilemmes éthiques qu'ils rencontrent comme de ne pas porter ses coquilles afin d'entendre les élèves; ne pas veiller sur tous les élèves en pratique parce que la configuration des lieux et le temps ne le permettent pas).
- Ont-ils des occasions de se perfectionner sur les nouvelles approches et connaissances en SST ?

DÉVELOPPER DES OCCASIONS ET DES MOYENS POUR FAVORISER LE PARTAGE DES STRATÉGIES DU PERSONNEL ENSEIGNANT CONCERNANT LA SST :

- Peu de membres du personnel enseignant ont déjà eu l'occasion de se pencher sur leurs savoirs et leurs pratiques en matière de SST. Ce travail est réalisé individuellement — or, il est difficile d'articuler les liens avec le programme d'études et les règles floues et incomplètes qui y figurent.
- Peu d'entre eux ont déjà eu l'occasion de suivre une formation sur la prévention en matière de SST ou sur l'enseignement de la SST.



COMMENT AMÉLIORER L'ENSEIGNEMENT ET L'APPRENTISSAGE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL ?



Créer des lieux et des moments d'échange pour le personnel enseignant afin de favoriser :

- l'explicitation et le partage des connaissances et des pratiques de SST lors de la pratique et de l'enseignement du métier;
- l'appropriation des rapports d'analyse de situation de travail (ou de profession) et le développement des programmes d'études;
- le repérage et le développement de connaissances et de matériel pédagogique pour l'enseignement et l'apprentissage de la SST;
- la détermination de moyens pour revendiquer, en collaboration avec les directions de centres de formation professionnelle, le syndicat, la CSST et le MELS, l'intégration dans les contenus des risques et des mesures de prévention non pris en compte à ce jour, soit :
 - la prévention des troubles musculosquelettiques;
 - la prévention des troubles respiratoires et auditifs;
 - la prévention des risques à la santé psychologique;
 - les facteurs organisationnels qui influent sur la prise de risques ou la non-application des règles;
 - les mesures de prévention à la source.

NOTES :



4

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

UN TRAVAIL VARIÉ ET COMPLEXE, D'ENSEIGNEMENT ET DE GESTION

Quand ils décrivent leur travail, plusieurs enseignantes et enseignants utilisent le mot « gestion » : gestion de l'équipement, des lieux, de l'activité des élèves, mais aussi gestion de leur propre activité, ce qui inclut leur stress, leurs doutes et leurs craintes.

Les enseignants font face à des perturbations et à des interruptions dans le déroulement de leurs journées d'enseignement, notamment en raison des échanges avec les élèves en difficulté, des imprévus tels que des réunions non planifiées ou le remplacement de collègues absents, du déplacement d'équipement et de ressources matérielles insuffisantes, indisponibles ou endommagées. Ces exigences sont accentuées par la précarité, le cumul d'emplois et l'absence de mesures de conciliation travail-études-vie privée.





DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE
des résultats

POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT
des pistes de réflexion

**DES ASPECTS POSITIFS À CONNAÎTRE
ET À PROTÉGER**

**LES ENSEIGNANTS VIVENT-ILS LES MÊMES
ASPECTS POSITIFS ?**

✓ UN TRAVAIL PASSIONNANT ET VARIÉ

Les enseignantes et enseignants de la formation professionnelle sont passionnés par leur métier et par son enseignement. Ils sont heureux de contribuer à former la relève et ils aimeraient que la formation professionnelle soit appréciée à sa juste valeur. Ce qu'ils aiment le plus, c'est le rapport aux élèves ; le fait d'être un modèle et une ressource, de transmettre des valeurs, d'enrichir la matière et de préparer du matériel.

Ils aimeraient aussi que leur travail soit mieux connu. L'enseignement du métier ne consiste pas seulement à transmettre des connaissances sur le métier. Le travail implique des démonstrations et des suivis des élèves dans des ateliers d'apprentissage. Il s'agit donc d'un travail complexe de planification, d'organisation et de gestion des outils, de l'équipement, des matériaux et du matériel pédagogique. Ce travail diffère d'un programme ou d'un département à l'autre notamment selon les environnements, les équipements, les tâches, les ressources et les besoins.

**LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTES ET
DES ENSEIGNANTS DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE EST-IL VRAIMENT
CONNU ET RECONNU ?**

- Les sources de fierté du personnel enseignant sont-elles connues ; se sent-il apprécié à sa juste valeur ?
- La diversité et la complexité des tâches dans les différents lieux sont-elles connues dans tous les programmes ?
- Le manque de valorisation sociale de la formation professionnelle se répercute-t-il sur le travail dans le CFP ?
- Le climat de travail est-il serein ?





DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ LA SANTÉ DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Les lésions physiques et l'état de stress sont des facteurs de dégradation de leur santé et de leur intérêt à se maintenir en emploi. La plupart rapportent des atteintes à leur santé et plusieurs ont pensé plus d'une fois à quitter l'enseignement. Cette situation n'est pas connue et ne fait donc pas partie des préoccupations de gestion et des priorités de SST dans le CFP.

La santé physique. Le registre d'accidents révèle surtout des chutes à l'extérieur du CFP. D'autres types d'atteintes professionnelles non répertoriées — et par conséquent non prises en charge par l'établissement — ont été notées (fatigue généralisée, blessures et douleurs). Les troubles musculosquelettiques au dos et aux membres supérieurs sont particulièrement présents en coiffure. Des douleurs aux jambes se font sentir dans tous les programmes. Dans plusieurs départements, de la fatigue oculaire ou auditive, ainsi que des maux de tête sont associés à l'environnement physique et aux activités qui s'y déroulent (bruit, produits chimiques, poussière).

La santé psychologique. Le cumul de tâches et d'exigences mentales et physiques, la sollicitation constante et les interruptions fréquentes d'activités pour répondre à des demandes, le manque de temps, les inquiétudes quant à la SST des élèves et, pour plusieurs, le cumul d'emplois souvent précaires ont un effet négatif sur la satisfaction, le sentiment de compétence et la santé de plusieurs enseignantes et enseignants. La plupart des enseignantes ont peur de l'épuisement professionnel et en observent des signes chez leurs collègues, minimisant leurs propres symptômes. Plusieurs ne savent pas que la santé psychologique est un aspect de la santé au travail.

La santé des femmes enseignantes. Les enseignantes sont plus affectées par les douleurs musculosquelettiques que leurs collègues masculins en raison des caractéristiques des tâches à enseigner et des conditions de travail en atelier. Leur travail implique en effet des postures statiques exigeantes pour les bras, le dos et les jambes. Ces postures sont aussi présentes dans la pratique du métier, mais les enseignantes ne réalisent pas toutes qu'elles y sont aussi exposées en contexte d'enseignement. Des démonstrations répétées et le manque de temps de récupération sont en cause. Il est également possible de trouver ces postures dans d'autres métiers, mais celui de la coiffure est à haut risque de développement de troubles musculosquelettiques.

LA SANTÉ DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

- L'état de santé du personnel enseignant est-il connu ? Quels sont les aspects que les enseignantes et les enseignants, dans les divers départements, trouvent difficiles ? S'ils avaient le pouvoir de changer un aspect pour leur propre santé, quelle serait leur priorité ?
- L'état de santé du personnel enseignant est-il considéré comme une priorité dans le programme de prévention et dans les actions de prévention du CFP et dans les départements ?
- Les dégradations progressives de la santé physique et psychologique font-elles l'objet d'une veille collective ? Les enjeux psychologiques sont-ils traités comme des faiblesses individuelles ? Des mesures de prévention à la source sont-elles mises en place ?
- Les membres du personnel enseignant ont-ils l'occasion d'échanger sur leurs stratégies de protection de leur santé physique et psychologique ou en lien avec d'autres facteurs ? Sur les moyens de soutenir les nouveaux et les collègues vieillissants ? Quelles sont les mesures de maintien en emploi ?



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ AMÉLIORER LES CONDITIONS D'INSERTION POUR LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS

Les nouveaux membres du personnel enseignant sont pour la plupart déroutés. L'écart est grand entre leurs perceptions initiales et la réalité du travail à réaliser, entre leurs savoirs pratiques du métier et les exigences et compétences en enseignement et en gestion des diverses activités (par ex. : gestion de l'équipement, des évaluations). Le temps est souvent trop court entre l'embauche et le début de l'enseignement. La formation et le soutien humain et pédagogique sont généralement insuffisants. Cependant, certains ont bénéficié de l'aide d'un collègue qui a agi comme mentor, ce qui a joué un rôle très important dans leur insertion et leur sentiment de compétence.

LES CONDITIONS D'INSERTION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DU PERSONNEL ENSEIGNANT

- Sont-elles basées sur les besoins des nouveaux et sur les enjeux de leur insertion pour les collègues ?
- S'agit-il d'un accompagnement qui repose sur un collègue volontaire ou sur une structure planifiée ? Cette personne dispose-t-elle de ressources adéquates ?
- Les stratégies des plus expérimentés profitent-elles aux nouveaux ? Les nouveaux ont-ils l'occasion de participer à la réflexion et aux décisions ?

✓ SOUTENIR LA PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT ET LA PRÉPARATION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT EN ATELIER

L'augmentation du nombre de réunions et la difficulté de trouver du matériel pédagogique pertinent à la formation professionnelle contribuent au manque de temps de planification et de préparation. Des besoins de collaboration plus étroite avec les collègues et la direction sont exprimés.

Le manque de ressources pour les élèves en difficulté est aussi rapporté. La réalité est très différente d'un programme d'études à l'autre en raison des particularités des métiers, des tâches, des équipements et des enjeux de SST qui ne sont pas ou peu pris en charge par le CFP dans certains programmes.

LE TEMPS DE PLANIFICATION DE L'ENSEIGNEMENT ET LA PRÉPARATION DE MATÉRIEL ET D'ÉQUIPEMENT

- Les besoins et les difficultés de planification sont-ils connus ?
- Les besoins des nouveaux et des plus expérimentés sont-ils les mêmes ?
- Quelles sont les mesures de soutien ?

✓ DANS LES PROGRAMMES TRADITIONNELLEMENT FÉMININS

L'étude a révélé que les enseignantes des métiers traditionnellement féminins (coiffure, décoration intérieure, etc.) sont plus affectées par les douleurs musculosquelettiques que leurs collègues masculins en électromécanique, en raison des caractéristiques de leur travail. Celui-ci implique des postures statiques exigeantes et soutenues pour les bras, le dos et les jambes. Il serait nécessaire de prévoir une prise en charge de la prévention des lésions musculosquelettiques en priorité dans ces programmes, sans pour autant négliger les autres programmes.



DES ASPECTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ AIDER LES ENSEIGNANTS À CONCILIER TOUS LES ASPECTS DE LEUR TRAVAIL ET À SE MAINTENIR EN EMPLOI

Les enseignants parlent constamment de gestion : de soi (stress, peurs), des élèves (besoins, entêtements, critiques, demandes), du groupe (difficile, passif, indiscipliné), du temps (préparation des contenus théoriques et pratiques pour chaque période, pour chaque journée et pour l'année), des ressources matérielles et des interruptions fréquentes des activités d'enseignement. « Le plus difficile ? Gérer tout ça et rester en état », disent-ils. Plusieurs ont pensé à quitter l'enseignement. L'amour du métier et des élèves les retiennent encore, mais pour combien de temps ? L'abandon de la profession enseignante est fréquent ; la rétention en emploi devrait être une priorité.

AIDER LES ENSEIGNANTS À CONCILIER TOUS LES ASPECTS DE LEUR TRAVAIL ET À SE MAINTENIR EN EMPLOI

- Quels sont les aspects du travail et du contexte qui influent sur le désir de se maintenir ou non en emploi ? Quelles sont les stratégies des plus expérimentés ?
- Existe-t-il des mesures pour soutenir le personnel enseignant au long de son parcours professionnel ?
- Quelles sont les mesures permettant de déterminer les causes d'abandon de l'emploi ?

✓ OFFRIR DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES AUX ÉLÈVES ET AUX ENSEIGNANTS

Le personnel enseignant s'investit volontiers dans le soutien émotionnel aux élèves, que ce soit pour aider ceux qui ont des problèmes sévères d'apprentissage, qui ressentent de la fatigue parce qu'ils doivent travailler beaucoup à l'extérieur, qui ont une famille et peu de temps et d'énergie pour les études ou qui ont des problèmes de consommation de drogues, par exemple. Toutefois, le manque de ressources professionnelles pour les élèves entraîne un sentiment d'impuissance. Ce sentiment est un des aspects importants à l'origine du découragement vécu par plusieurs. Des enseignants expriment aussi le besoin de consulter des professionnels pour mieux cerner les limites de leur rôle et les enjeux éthiques.

OFFRIR DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES AUX ÉLÈVES ET AUX ENSEIGNANTS

- Quelles sont les mesures de soutien aux élèves ?
- Quelles sont les mesures de soutien au personnel enseignant pour aider les élèves en difficulté ? Se sentent-ils seuls, impuissants, submergés devant les problèmes que vivent les élèves ?
- Ont-ils des occasions de partager leurs stratégies de soutien aux élèves ?

✓ DÉVELOPPER DES MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE-ÉTUDES

Le cumul d'emploi en raison de la précarité des postes en enseignement et la poursuite d'études universitaires sans mesures de soutien au travail constituent les deux aspects qui nuisent le plus à la conciliation travail-famille-études. Les enseignants qui ont une famille ou qui doivent effectuer des déplacements importants sont encore plus touchés.

DÉVELOPPER DES MESURES DE CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE-ÉTUDES

- Quelles sont les mesures de conciliation travail-famille-études prévues par le centre de formation ? Ces mesures sont-elles effectives dans les départements ?
- Les membres du personnel enseignant qui sont aux études ou qui projettent de s'y inscrire reçoivent-ils un soutien concret ?



COMMENT AMÉLIORER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS ?

QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION

- Mettre en place un programme d'insertion et de maintien en emploi** en collaboration avec le personnel enseignant expérimenté et l'ensemble de l'équipe de travail : système de mentorat pour les nouveaux, horaires favorisant la conciliation travail-famille-études, définition ou redéfinition au besoin des critères d'attribution des modules à enseigner.
- Créer des espaces et des moments de discussion** pour favoriser les échanges sur le travail enseignant, les stratégies individuelles et collectives de protection de la santé.
- Mettre en place un programme de valorisation** du personnel enseignant en formation professionnelle.
- Assurer la prise en charge de la prévention** à la source des problèmes de santé psychologique et physique dans tous les départements.

NOTES :



5

LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL DES ÉLÈVES

UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA SST CHEZ LES ÉLÈVES

Les connaissances des élèves en matière de SST et les expériences qu'ils rapportent témoignent d'une prise de conscience affirmée de l'importance de la SST. Les élèves expriment également des inquiétudes quant à leur préparation pour affronter les écarts entre les conditions d'apprentissage en atelier et les conditions d'exercice du métier en stage et dans leur futur emploi.

DES ATTEINTES SEMBLABLES À CELLES DE LEURS ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS.

Les élèves ont plusieurs activités similaires à celles qu'ils exerceront sur le marché du travail, ce qui implique en bonne partie les mêmes exigences physiques, associées principalement :

- au travail debout prolongé, les bras élevés au-dessus des épaules (davantage en coiffure);
- aux gestes répétitifs (dans certains programmes plus que d'autres, notamment en électromécanique de systèmes automatisés);
- à la manutention d'objets lourds;
- au manque d'espace et à l'utilisation d'équipement pas suffisamment ajustable;
- à l'exposition au bruit, aux poussières et aux produits chimiques.





DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE
des résultats



POUR VOTRE ÉTABLISSEMENT
des pistes de réflexion

**DES ASPECTS POSITIFS
À CONNAÎTRE**

**AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ LES MÊMES
ASPECTS POSITIFS ?**

**✓ DES ÉLÈVES CONVAINCUS
DE L'IMPORTANCE DE LA SST**

Plusieurs intervenants dans le CFP disent que les élèves s'intéressent peu à la SST et sont négligents. Les élèves ne nient pas que certains répondent à ce profil, mais ils sont majoritairement convaincus de l'importance de la SST et de leur propre responsabilité. Plusieurs estiment que les enseignants devraient leur faire davantage confiance. Ils ont développé des connaissances et se posent beaucoup de questions sur leur SST actuelle et future.

**DES ÉLÈVES CONVAINCUS DE L'IMPORTANCE DE
LA SST ET DE LA PERTINENCE DES DEMANDES
DES ENSEIGNANTS**

- Comment vos élèves perçoivent-ils la SST ? Que signifie la SST pour eux ? Se sentent-ils intéressés et concernés par la SST ? Ont-ils une vision positive et stimulante de la SST ou une vision coercitive ?
- Le personnel enseignant et les autres acteurs-clés de la SST connaissent-ils les différentes représentations de la SST chez les élèves et leurs causes ? Connaissent-ils les champs d'intérêt des élèves, leurs préoccupations et leurs questions ? Font-ils assez confiance aux élèves pour leur faire développer et réaliser des projets collectifs de SST ?





DES ASPECTS IMPORTANTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ **DISTINGUER SST ET CSST**

Les élèves confondent SST et CSST. Aussi présente chez le personnel enseignant et d'autres intervenants dans l'école, cette confusion nuit au développement de la SST, car les élèves retiennent le rôle d'inspection et les sanctions qui en découlent. Même si la CSST fait davantage, ils en conservent une vision de surveillance institutionnelle, lourde et négative. Ils connaissent peu ou pas la prévention à la source et le rôle qu'ils peuvent jouer.

DISTINGUER SST ET CSST

Les élèves font-ils la différence entre la SST et la CSST ?

- Savent-ils qu'il existe plusieurs approches qui cohabitent en milieu de travail, qu'ils rencontreront des résistances, mais qu'ils doivent développer des compétences en prévention en complément des comportements de prudence ? Savent-ils distinguer les facteurs internes (par ex. : le manque d'expérience) et les facteurs externes (par ex. : la pression temporelle) qui ont tous deux une influence sur la SST ?

✓ **DISTINGUER LA SST DES ÉLÈVES ET LA SÉCURITÉ DE LA CLIENTÈLE, PAR EXEMPLE DANS LE PROGRAMME DE COIFFURE**

Les élèves en coiffure définissent d'abord la SST en fonction de « la protection du client ». Cela n'est pas étonnant, car le programme d'études introduit cette confusion. Bien sûr, il peut y avoir un lien entre l'état et le confort du client et celui de la coiffeuse, mais ces enjeux ne sont pas distingués.

DISTINGUER LA SST DES ÉLÈVES ET LA SÉCURITÉ DE LA CLIENTÈLE

- Les élèves savent-ils que l'expression « SST » concerne la personne qui travaille ? Apprennent-ils à distinguer cette SST et ses relations possibles, mais non systématiques, avec le bien-être, la sécurité et la satisfaction du client ? Savent-ils qu'ils peuvent demander la collaboration ou l'aide du client pour réduire certains risques à la SST ? Que certaines tâches pourraient être réalisées à deux pour limiter le temps d'exposition ?
- Les élèves ont-ils l'occasion de discuter des diverses causes des différentes pratiques de SST en milieu de stage et de travail (facteurs culturels, organisationnels, formation, etc.) ?

✓ **EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS : DROITS ET RESPONSABILITÉS FACE À LA LOI, ÉCARTS DE PRATIQUES ENTRE LES MILIEUX**

Bien qu'ils aient pour la plupart pris connaissance des droits et des responsabilités des travailleurs et des employeurs dans leurs cours de SST, peu d'élèves :

- se souviennent que l'employeur a l'obligation de faire de la prévention à la source;
- se souviennent qu'ils ont le devoir de participer à l'identification et à l'élimination des risques au travail;
- croient que les employeurs s'intéresseront à leur SST et qu'ils auront l'occasion d'appliquer, en milieu de travail, les mesures de sécurité comme le cadenassage.

EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS : DROITS ET RESPONSABILITÉS FACE À LA LOI, ÉCARTS DE PRATIQUES ENTRE LES MILIEUX

- Les élèves ont-ils l'occasion de prendre connaissance d'exemples : qui illustrent les droits et les obligations ? d'interventions de prévention à la source en milieu de travail ? de participation des salariés ?
- Les élèves ont-ils l'occasion de découvrir les écarts d'approches et de pratiques sur le marché du travail et de réfléchir aux manières d'aborder ces situations ?



DES ASPECTS IMPORTANTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ **AGIR SUR LA DIMENSION COLLECTIVE ET ORGANISATIONNELLE DE LA SST**

Pour les élèves, la SST relève surtout, voire seulement, de la responsabilité individuelle. Ils sous-estiment le rôle des collègues et de l'entreprise. C'est le cas particulièrement des élèves en coiffure qui n'envisagent aucune action collective ou de l'entreprise. Les seules interventions qu'elles envisagent sont de se protéger elles-mêmes en appliquant les règles de SST, en adoptant les bonnes postures, en portant des chaussures fermées et en nettoyant leur poste de travail. Pour certains risques comme l'exposition à des produits chimiques, ces élèves n'ont aucune idée des moyens de prévention.

Pour leur part, les élèves en électromécanique évoquent, en plus de leur responsabilité personnelle, celle de l'employeur concernant l'équipement, la formation et l'organisation du travail. Ils doutent toutefois de la prise en charge de la SST par les entreprises.

La plupart des élèves savent que le stress peut être causé par les conditions de travail, mais ils ne savent pas que ce type de problèmes fait partie de la SST.

AGIR SUR LA DIMENSION COLLECTIVE ET ORGANISATIONNELLE DE LA SST

- Les élèves ont-ils l'occasion de jouer un rôle d'acteur dans la prévention à la source dans leur département ?
- Y a-t-il des projets collectifs de veille préventive et d'intervention sur les risques qui découlent de l'environnement et de l'organisation des lieux et des activités ?
- Y a-t-il des contenus d'enseignement qui permettent aux élèves de comprendre la dynamique entre les facteurs individuels, collectifs et organisationnels ? De prendre connaissance de projets de développement de la SST en milieux de travail ?

✓ **LES ÉLÈVES FÉMININES PLUS TOUCHÉES QUE LES ÉLÈVES MASCULINS**

Les douleurs musculosquelettiques touchent davantage les élèves en coiffure, mais les risques à la SST dans ce programme d'études ne sont pas pris en charge.

Par ailleurs, les risques psychosociaux rencontrés par les élèves féminines en parcours non traditionnels passent généralement inaperçus bien qu'ils soient encore très présents et problématiques pour le maintien de ces élèves dans leurs parcours vers l'emploi.



DES ASPECTS IMPORTANTS À DÉVELOPPER

AVEZ-VOUS CES ASPECTS À DÉVELOPPER ?

✓ RÉPERTORIER ET ANALYSER LES ATTEINTES À LA SANTÉ PENDANT LA FORMATION AU CFP ET EN STAGES, POUR TOUS LES ÉLÈVES ET LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Les blessures chez les élèves ne sont pas seulement dues à des erreurs ou au processus d'apprentissage. Des atteintes à la santé ont été répertoriées en lien avec : les caractéristiques des tâches, de l'environnement et du mobilier; la durée prolongée de certaines activités d'apprentissage; les comportements discriminatoires. Des élèves et des enseignants soulèvent plusieurs de ces problèmes. La plupart ne sont pas répertoriés par le centre de formation ni par les départements.

Les accidents qui sont répertoriés au registre concernent des élèves masculins des programmes de soudure et d'électromécanique de systèmes automatisés qui ont dû recevoir des soins spécialisés. Les coupures (doigts, mains, bras et tête) et les chocs (doigts, mains et dos) sont les plus fréquents. Leurs causes sont liées à l'équipement fixe, aux outils et aux matériaux. Des élèves d'autres programmes rapportent aussi divers types d'atteintes à la santé : dermatoses, atteintes auditives, douleurs non passagères, migraines.

- Les élèves en coiffure (seulement des filles pour la cohorte à l'étude) et en décoration intérieure ne déclarent pas d'accidents au registre, mais rapportent pourtant des blessures et des troubles musculo-squelettiques à diverses régions du corps (tête, cou, dos, bras, poignets, mains, jambes, genoux). Diverses causes sont établies : manipulation d'outils et de matériaux coupants et brûlants, travail debout et bras en élévation prolongés pendant toute la période d'apprentissage. Elles signalent également des malaises récurrents (respiratoires, maux de tête, fatigue, maux de dos) associés au bruit, à l'éclairage, à la ventilation et à l'équipement. Des problèmes de stress sont rapportés, mais ne sont jamais discutés collectivement.

Des élèves féminines dans des programmes d'études traditionnellement masculins rapportent du harcèlement psychologique et sexuel répété de la part de certains élèves masculins. Elles soulignent les effets positifs des interventions rapides des enseignants masculins visant à contrer la discrimination, tout en mentionnant qu'ils ne voient pas tout et n'interviennent pas toujours. Plusieurs comportements sexistes et hostiles sont aussi mentionnés lors des stages en entreprises. Rien n'est prévu pour prévenir ces situations qui ont des répercussions graves sur les projets et le parcours des filles. L'absence de mesures et d'installations pour accueillir et accompagner les élèves féminines dans les milieux de stage est aussi problématique.

RÉPERTORIER ET ANALYSER LES ATTEINTES À LA SANTÉ PENDANT LA FORMATION AU CFP ET EN STAGES, EN LIEN AVEC TOUS LES ÉLÈVES ET LES PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Quelle est la démarche de recension et d'analyse des risques ? Qui en est chargé et quels rôles jouent ces personnes ? Cette démarche vise-t-elle uniquement les risques physiques associés à l'utilisation des machines ou inclut-elle les autres types et sources de risques physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux ?
- Les risques psychosociaux comme la discrimination et le harcèlement sont-ils pris en compte ? La situation des élèves féminines en parcours non traditionnels est-elle considérée ou attend-on une plainte (ce qui risque peu d'arriver étant donné les risques accrus d'exclusion) ?
- Y a-t-il un registre d'accidents et d'incidents dans chaque département ? Les élèves sont-ils encouragés à déclarer les événements ?
- Quels sont les moyens d'analyse de la situation avec les élèves pour cerner les facteurs individuels, collectifs ou externes qui ont joué un rôle (ou pourraient jouer un rôle) dans la survenue de l'accident ou le développement de la lésion ?
- Des réflexions sont-elles amorcées sur la structuration des activités et des environnements d'apprentissage, afin de réduire l'exposition aux risques (ex. : réduire la durée de maintien des postures et des efforts à risque en alternant avec d'autres tâches, en favorisant le travail en équipe) ?



COMMENT AMÉLIORER LA SST DES ÉLÈVES ?

QUELQUES PISTES DE PRÉVENTION

- ✓ Enseigner aux élèves les sources de risques à la SST et les moyens collectifs de prévention; leur fournir des outils pour comprendre leur environnement de travail et les divers moyens de prévention individuels et collectifs, avec les divers acteurs de la SST (collègues, magasiniers, conseillers pédagogiques, syndicats et employeurs).
- ✓ Inventorier et documenter les situations d'apprentissage à risques dans les différents départements afin d'éviter les expositions prolongées aux divers types de risques (physiques, psychologiques, chimiques) lors des activités d'apprentissage.
- ✓ Agir contre la discrimination dont sont victimes les élèves féminines en contexte de travail non traditionnel :
 - En insistant pour que les personnes en autorité dans le CFP, dans les départements et dans les lieux d'apprentissage et de stages interviennent pour empêcher toute forme de discrimination.
 - En assurant la formation des enseignants et des élèves, hommes et femmes, aux problématiques touchant les filles en milieu de travail non traditionnel et aux moyens de prévention et d'intervention.
- ✓ En outillant les personnels enseignant et professionnel sur les critères pour le choix et le suivi des milieux de stage.

NOTES :



6

DES PISTES DE RÉFLEXION

5 PRIORITÉS À DISCUTER AVEC LES MILIEUX ET LES INTERVENANTS

- ① **Sensibiliser tous les intervenants en formation professionnelle et technique à un nouveau regard sur les quatre aspects indissociables de la SST mis en lumière par la recherche.** C'est-à-dire avec une approche de prévention durable (collective, participative, positive et inclusive).
- ② **À partir des besoins mis en lumière par les divers acteurs-clés des milieux, en particulier par les enseignantes, les enseignants et les directions, échanger et développer sur les quatre aspects.** C'est-à-dire reconnaître la valeur de leur expertise et leurs besoins, car ils sont au cœur des enjeux de gestion de la SST au quotidien.
- ③ **Passer d'un portrait local à un portrait provincial, toujours sur les quatre aspects.** C'est-à-dire répertorier les avancées réalisées jusqu'à présent dans les établissements scolaires et partager l'expertise existante
- ④ **Former tous les intervenants par des ressources pertinentes.** C'est-à-dire former non seulement le personnel enseignant, mais aussi tous les autres acteurs-clés de la SST, grâce à l'intervention de ressources spécialisées en SST, en ergonomie et en santé au travail.
- ⑤ **Élaborer un plan d'action pour développer les aspects qui ne l'ont pas été jusqu'à présent.** C'est-à-dire prendre en compte tous les départements, même s'ils ne sont pas ciblés par les priorités de la CSST. Cela signifie de considérer les groupes d'enseignants et d'élèves qui n'utilisent pas de machines comme dans les programmes traditionnellement féminins où l'on constate des atteintes cumulatives en raison d'une diversité de risques, ou dans les programmes traditionnellement masculins où les élèves féminines sont exposées à des risques physiques et psychologiques supplémentaires.





COMMENT AMÉLIORER LA SST DANS TOUS LES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ?

- ✓ Le développement de la SST des élèves et des enseignants doit être une activité structurante qui sert de trame aux échanges et aux développements de la SST, en ce qui a trait à la planification et à la gestion des programmes, à l'enseignement et à l'apprentissage et aux aménagements dans les divers lieux (scolaires, stages, emplois).
- ✓ Un plan d'action concerté avec tous les acteurs-clés concernés doit proposer une orientation et des moyens de favoriser le développement de la SST dans le milieu de la formation professionnelle et technique. Ce plan d'action doit reposer sur une perspective préventive, participative, systémique, multifactorielle et multidisciplinaire.
- ✓ Le *Protocole de Québec* peut servir de référence, mais il doit être interprété à la lueur des connaissances actuelles en matière de SST, notamment en ergonomie. À la base, toutes les problématiques de SST (incluant santé physique et psychologique) et tous les besoins différenciés doivent être répertoriés dans tous les programmes.
- ✓ Ces développements doivent suivre leur cours dans les établissements scolaires, mais ils doivent aussi être portés par un organisme gouvernemental qui a le mandat de développer la SST dans les commissions scolaires et les centres de formation professionnelle et qui peut assumer le leadership dans un réseau québécois de concertation et de développement de la SST en formation professionnelle et technique (avec tous les partenaires sociaux concernés). La recherche et l'intervention devraient être valorisées.
- ✓ Des ressources et des activités doivent être mises en place non seulement pour sensibiliser, mais aussi pour procurer des leviers qui serviront à réduire les sources de risques professionnels (notamment des ressources humaines et financières, ainsi que des ressources spécialisées dans les diverses problématiques de SST).

NOTES :

QUELQUES LIENS UTILES

CENTRALE DES SYNDICATS DU QUÉBEC (CSQ) www.csq.qc.net

CENTRE DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE SUR LA BIOLOGIE LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT (CINBIOSE) www.cinbiose.uqam.ca

COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (CSST) www.csst.qc.ca

- Registre d'accidents, d'incidents et de premiers secours
www.csst.qc.ca/publications/300/Pages/dc_300_402.aspx
- Jeunes et travail www.csst.qc.ca/jeunes/Pages/publications.aspx
- Plan d'action Établissements - Volet Sécurité des machines
www.csst.qc.ca/publications/900/Pages/dc_900_9123.aspx

FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ) www.fcsq.qc.ca

INSTITUT DE RECHERCHE ROBERT-SAUVÉ EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL (IRSST)
www.irsst.qc.ca

- Le rapport de recherche qui a servi de base au présent document
<http://www.irsst.qc.ca/-publication-irsst-analyse-ergonomique-de-la-sante-et-de-la-securite-centre-de-formation-professionnelle-r-756.html>
- La vidéo qui résume la recherche
www.irsst.qc.ca/-webtv-analyse-ergonomique-centres-formation-professionnelle.html

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (INSPQ) www.inspq.qc.ca

LOI SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL (LSST)

http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telecharge.php?type=2&file=/S_2_1/S2_1.html

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

- Inforoute FPT <http://inforoutefpt.org/default.aspx>
- Protocole de Québec pour l'intégration de compétences en santé et sécurité au travail (SST) dans l'enseignement et la formation professionnels et techniques
www.csst.qc.ca/publications/800/Pages/dc_800_205.aspx

POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ERGONOMIE

- Bottin des ressources de l'Association canadienne d'ergonomie qui offrent des services en milieu de travail www.ace-ergocanada.ca/index.php?contentid=142&lang=fr_ca
- ST-VINCENT, Marie, Nicole VÉZINA, Marie BELLEMARE, Denys DENIS, Élise LEDOUX, Daniel IMBEAU. *L'intervention en ergonomie*, Montréal, IRSST et Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2011, 360 pages.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS)

SIMONEAU, Serge, Marie ST-VINCENT, Denise CHICOINE. *Les TMS des membres supérieurs — Mieux les comprendre pour mieux les prévenir*, Guide technique RG-779, Montréal, IRSST, 2013, 56 pages : www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/RG-779

NOTES :

